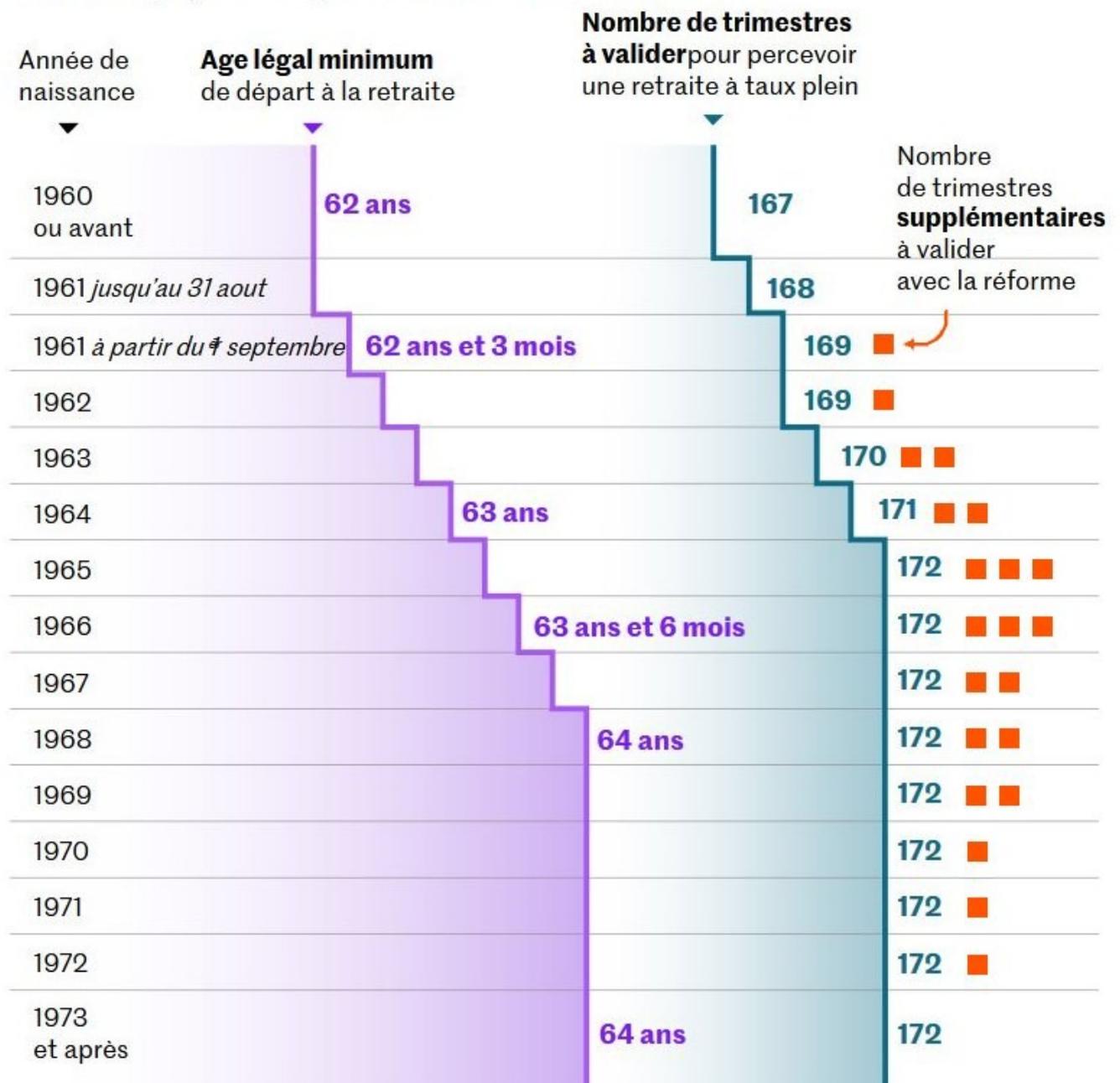




Projet de réforme des retraites : Evolution des conditions de départ en retraite

Le projet de réforme des retraites vise à reculer progressivement l'âge de départ à la retraite, de 62 ans aujourd'hui, à 64 ans en 2030, à hauteur de trois mois par an à partir du 1^{er} septembre 2023. Elle doit aussi augmenter la durée de cotisation, de 42 ans aujourd'hui à 43 ans (ou 172 trimestres) en 2027, à raison d'un trimestre supplémentaire par an.

Un recul de l'âge légal et une augmentation du nombre de trimestres à travailler



Infographie Le Monde